

2010



Présentation du Concours Lépine / AIFF

Le Concours Lépine / A.I.F.F. : association créée le 8 décembre 1901 (Loi 1901), reconnue d'utilité publique par décret du 21 avril 1912, également lauréate de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Cette association groupe les personnes qualifiées d'inventeurs par le dépôt d'un brevet ou d'un titre de Propriété Industrielle et/ou Intellectuelle.

A qui s'adresse le Concours Lépine / A.I.F.F. ?

C'est un groupement privé de personnes physiques ou morales dont l'activité inventive, principale ou secondaire, se porte sur la création, l'innovation et les produits nouveaux.

Elle s'adresse aux :

- Inventeurs, trouveurs, innovateurs et créateurs
- Lycéens, étudiants titulaires d'un projet innovant
- Inventeurs salariés d'une entreprise
- Industriels et fabricants qui cherchent à innover
- Organismes ou groupements recherchant la promotion de l'invention.

But

- Promotion de l'invention
- Soutien et défense des droits et intérêts des inventeurs
- Aide et appui aux inventeurs auprès des entreprises et des organismes officiels
- Centralisation et diffusion des inventions
- Conseils aux inventeurs en amont et en aval de leurs inventions
- Parution de leurs inventions dans « Invention Magazine » organe de presse officiel du Concours Lépine/A.I.F.F.

L'adhésion

Comprend :

- Tous les services que l'association peut vous apporter en terme de protection, cession de licence, contrat, contrefaçon. Ces conseils se font sur rendez-vous à notre siège social tous les mardis après-midi et ce tout au long de l'année.
- L'abonnement à « Invention Magazine » (revue bimestrielle).

Le Concours Lépine International Paris

Ce salon est organisé tous les ans, au printemps dans le cadre de la Foire de Paris.

Il permet aux inventeurs :

- de favoriser et développer leurs contacts
- de faire connaître leurs inventions en vue de l'exploitation de leur brevet
- de faire une étude de marché
- d'exploiter eux-mêmes leurs inventions par vente de celles-ci sur les stands
- de recevoir un prix au Concours Lépine.

Ce Concours est par tradition et en hommage à son fondateur, inauguré par le Préfet de Police de Paris.

Les Concours Lépine Régionaux et Européens

Permettent aux Inventeurs :

- d'accéder à un Concours Lépine de proximité,
- de rencontrer les différents acteurs du tissu industriel,
- de faire connaître leur invention à une région précise.

CONCOURS LEPINE

Président Gérard DOREY

12, rue Beccaria

F-75012 PARIS

Tél : 01 40 02 04 50

Fax : 01 40 02 04 51

www.concours-lepine.com

crslepine@concours-lepine.com

LES CONCOURS LÉPINE 2010

MANIFESTATIONS	DATES	LIEU
Salon du Jouet et du Jeu	du 24 au 26 janvier	Grande Halle de la Villette
Concours Lépine International	du 29 avril au 9 mai	Paris
Salon des jeunes Inventeurs et créateurs	les 29 et 30 mai	Monts-en-Touraine
Concours Lépine Européen	du 3 au 13 septembre	Strasbourg

Les modalités de participation au Concours Lépine

- être inventeur,
- avoir une invention ou innovation protégée par un titre de propriété industrielle et/ou intellectuelle,
- que cette même invention soit matérialisée par un prototype ou une maquette,
- être adhérent au Concours Lépine / A.I.F.F. (77 Euros/an).

Toute participation aux différents Concours Lépine se fait sous forme de location de stands (prix indiqués sur les demandes de participation de ces salons).

Les Grandes Inventions du Concours Lépine

- 1901 TRIX, Premier jeu de construction type "Mecano".
M. BLETON, Mouchoirs Hygiéniques.
- 1902 M. CHAPUIS, Réchaud portable à cuisine.
- 1903 MM. HENRY et LENUU, "La dix mille éclairs", lampe électrique de poche.
- 1904 M. GAUTRY, Procédé nouveau pour impression des caractères Braille.
- 1905 M. TESTUT, Cadenas automatiques "Colonial".
- 1906 M. EYMIN, Embaucher "Club" en acier.
- 1907 M. BIMM ; Aspirateur BIRUM.
- 1908 M. PORCHET, Stylographe à pointe amovible.
M. BELLOT, Aéroplane RB Dirigeable BELLOT.
- 1909 M. LABBE LEDANTEE, Modèle d'Aéroplane "L'AVION".
M. MARQUER, Hélice à multiplication et à pas variable.
- 1910 M. THIERS, Moteur à "deux temps".
M. FOREST, Changement de vitesse progressif adaptable aux automobiles et à l'industrie.
- 1912 M. DEFLEBER DERRE, Parachute automatique pour aéroplane.
Mme LABROUSSE, Appareil à laver la vaisselle.
- 1913 M. CHAMPEIX, Appareil récepteur de T.S.F.
- 1916 M. ROBERT, Parachute individuel pour aviateur.
- 1918 M. LAUGE, Matelas pneumatique et machine à laver le linge.
- 1919 M. PASQUIS, Le stylo à bille.
- 1920 M. LEBERTE, Inhalateur nasal contre les poussières et maladies infectieuses.
M. LALIE, Machine à écrire en caractère BRAILLE.
- 1921 M. CARONI, Fer à repasser à vapeur.
- 1922 PIGIER, Machine à sténosyper.
M. SAVOYE, Machine à laver le linge "FRANCE".
- 1923 COMPTOIRS MADELEINE, Aspirateur électrique.
- 1924 M. LARGUEZE, Le berceau pliant.
M. BOUTET, Machine à écrire portative.
- 1926 M. CHAPELAR, Marmite à fermeture hermétique à vis à pression.
- 1927 M. DELBON, Semelle crêpe.
- 1928 M. ALDEBERT, Four électrique.
- 1929 M. CORNIBERT, Le couvercle chauffant électrique.
- 1930 M. POULAIN, Tondeuse à gazon.
- 1931 M. MANTELET/MOULINEX, Moulinette presse-purée.
- 1932 M. PORNANSKI, Cafetière automatique réveil matin parlant.
M. ROUSSEL, Machine à faire le yaourt chez soi.
- 1933 M. JEANBAT, La poupée marchante LA LOUISETTE.
- 1934 M. HENRY, Appareil pour la transfusion sanguine.
M. ANDRAULT, Tente aérodynamique "POLAIRE", expédition Paul - Emile Victor, tente "ANTAR", expédition Terre Adélie.
- 1935 M. DEFLEUR, Stylographe détacheur d'encre.
- 1936 M. GIRAUDET, Humidificateur d'air.
M. COULY, Phonographe électromagnétique à changement de disques automatique.
- 1937 M. HENRY, Le cœur artificiel, le poumon d'acier.
M. COMPAIN, Le laryngoscope.
- 1938 M. GASSMANN, Dispositif radio-électrique destiné à prolonger par T.S.F. les réseaux téléphoniques actuels automatiques ou non.
- 1948 M. ROUVREAU, Verres de contacts.
- 1950 M. LECLERC, Appareil pour cyclistes et piétons rendant leur présence visible la nuit.
- 1952 M. LAVERGNE, Auto-cuiseur "MELANIE" en aluminium moulé à couvercle plat formant plaque chauffante.
- 1953 M. CARONI, Couveuse électrique transformable.
- 1954 M. ESPINASSE, Duplicateur BRAILLE.
Mlle BOREL, Support de téléphone arié.
- 1956 M. DEMAUX, Canne lumineuse pour aveugle.
M. DUJARDIN, Jeu des 1000 Bornes.
- 1957 M. FERRAND, Bac Riviera.
- 1958 M. LEBRE, Poignée de manutention à prise rapide.
- 1959 M. SUARD, Système de commande à distance.
M. CHAVANON, Appareil à dessiner en relief pour aveugle.
- 1964 M. LASSERRE, "SOMNIDOR", appareil à provoquer le sommeil.
- 1965 M. BORDET, Manche outil vibreur. Appareil utilisé en sculpture, gravure, ciselage et chirurgie osseuse.
- 1967 M. LEBRE, Marchepied élévateur.
M. E. DOREY, "Protoc Auto", dispositif de protection des pare-brise Securit.
- 1968 M. LEBRE, Dispositif pour soulever une charge TRANSLEV.
- 1970 M. MORLET, Dispositif pour enlever les bas et chaussettes sans se baisser.
- 1975 M. HATAYAN, Le guide-clou.
- 1976 M. de NEUVILLE, Ceinture antivol TREKKING.
- 1978 MM. de BARRIN & GUIDECELLI, Appareil de contrôle optique de documents notamment des faux billets.
- 1980 M. GRAND, Guide pour non-voyants.
- 1981 M. DOREY, DOPI 2000, récupérateur d'ordures ménagères.
- 1982 M. BERNIER/AXERGIE, Pompe à chaleur solaire.
M. ASSOULINE, Chasse - pigeon VILSEN.
- 1983 M. PAYET, Pain "PAILLASSE".
M. EMERIT, Aspivenin.
- 1985 M. DANNEMARD, Dispositif de transbordement de quartiers de viandes entre un appareil de manutention et un véhicule de transport.
- 1986 M. LUERE, Pompe contrarotative.
M. LEBESSIS, Couteau de précision ARIS
- 1987 M. LAZZARONI, Dispositif de sécurité d'écheltes.
- 1988 M. SAUSSEREAU, Dispositif d'immobilisation de malades.
M. PAVARD, Traceur en relief pour non-voyants.
- 1989 M. LEFEUVRE, Turbine thermique.
DELEGATION CHINOISE, Ensemble des inventions.
- 1990 M. LORENTE, Bras hydraulique pour transfert de fonds.
- 1991 M. DUMAS, Escalier escamotable.
M. CANGELOSI, Alarme anti-voil pour tableaux.
- 1992 M. GARCELLE, clavier de piano et notation musicale "chromatique et proportionnelle".
M. LE FAUCHEUR, "SESAME PARK", borne électrique de parking.
- 1993 M. LAFFARGUE, Dispositif associant des ingrédients à un produit panifié.
M. VOURCH, Siège articulé à pression d'eau pour bainoire.
Mme KERJAN, Vélo électrique à énergie solaire.
- 1994 M. POCHON, Dispositif élévateur de fauteuil roulant sur véhicule automobile.
MM PASTOR & MALESSET, Détecteurs d'objets volés.
M. MESSIN, Assistant toilettes.
- 1995 INSTRUMENTATION & MESURES SUR SITE, Dispositif de mesures de déplacements des ouvrages d'art.
M. DUMAS, Lit à pistons.
M. LOISSEL, Dispositif télécommandé de rangement de véhicules dans une enceinte de faible surface.
- 1996 M. PIEMONT, "NOMIX" identificateur de carburants.
M. LAGRANGE, Catamaran de sport comportant un système pour déplacer les coques.
- 1997 M. RIERA, "CALCAIRATOR", dispositif antitarte à champ magnétique tournant.
MM PITOUX, "MAGIC HUITRES", dispositif pour ouvrir les huîtres.
ARMEE DE L'AIR E.S.T.P. de Luxeuil, dispositif de récupération autonome de paramètres d'enregistreurs de vol.
- 1998 M. GARREC, "DIAPOS", chariot de manutention.
DELEGATION RUSSE, Ensemble de ses inventions.
M. MOCQUOT, Fauteuil électrique pour handicapés.
- 1999 M. BONIFACE, "CAS ROC", excavateur à marteaux oscillants.
M. DOYET, Lavabo à hauteur modulable.
M. GRUELLES, Crochetage pour blocage de benes.
- 2000 M. DURAND, Armoire sèche-linge à circuit frigorifique.
M. JAUDON, "BI", cycle pour ergonomie verticale.
M. DAOUK, Nacelle de secours.
- 2001 Mme FLORIT, Télétransmetteur à infrarouge universel.
M. LAPIDUS, Veste communicante et tissu biotechniques.
M. IAMPOLSKY, Système de chauffage centrale pour chaudière à huile chauffée par une cheminée à feu de bois.
- 2002 Mme LOSEGO, Let's go : motorisation de chariot et par-chocs flottants pour chariot.
MM COLOMIER et ESCALLOT, Twil MCC2 et MCC3 (scooters électriques)
M. BECK, Bocky, escalier adaptable à différentes pentes.
- 2003 M. WASSER, "Héliodome" : construction solaire.
M. DUMAS, "Solaréole II" : moteur à vent et à soleil.
M. et Mme BORNE, "Splash Buzzer" : le compagnon sécurité.
- 2004 Dupont Médical, Le Boxway.
M. P. Morisse, Machine à tracer autonome. Intelligencia : MédicalVision.
- 2005 Devezze Design, X-Trium Kart ; Man-Tx
M. P. Lebru, Horloge comtoise et contemporaine. Microlife France, LeTravelMate, frigo portable à insuline.
- 2006 M. F. LEBLAT, "Leblatphone", machine à parler portative.
M. P. LASALA, "Blackmountain" engin de glisse sur neige à suspension. Entreprise S. GAUTHIER, La Quovis de Vexel, véhicule permettant la conduite depuis un fauteuil roulant.
- 2007 M. L Brohan (Marin-Pompier de Brest) et M. R Pellae - D2RC, drone de détection de produits chimiques et radioactifs.
M. M Lucas - la Cantate et la Cantate diatonique (instrument de musique).
M. C Dumas - Téléscotable, table télescopique.
- 2008 M. F. GUIRAUD - MAGUI, ordinateur simplifié pour personnes âgées.
M. B. WARTEL - «BABYSTOP », carré sécurisé de serrure interdisant l'accès des pièces dangereuses aux enfants.
M. JP APPERT - Module de cellule habitable mobile déployable et escamotable.
- 2009 Mme F. POULET-DAUMAS - EasyMétros, un plan de métro qui parle !
M. D. BIRO - MC2, véhicule hybride.
M. F. GUIRAUD - Léo (Magui), le lien intergénération.

De sa jeunesse à la création du Concours



Louis Lépine
Fondateur du Concours Lépine

Notre Préfet de Police est né à Lyon le 6 août 1846. Après des études complètes dans sa ville natale, puis à Paris, le jeune étudiant fut envoyé deux ans en Allemagne où il suivit les cours des Universités d'Heidelberg et de Berlin. Il terminait à Paris ses études de droit, lorsque la guerre de 1870 éclata.

Aussitôt, le voici incorporé dans la garde nationale mobile du Rhône, où il devient bientôt sergent-major. Mais, enfermé dans Belfort assiégé, il rend ses galons pour être admis dans une compagnie à l'assaut du village fortifié de Bavilliers et il y entre le second sous une grêle de balles.

Pendant que ses camarades fouillent les maisons pour en déloger les dernier défenseurs, le sergent Lépine s'avise d'un retour offensif de l'ennemi, favorisé par un épais brouillard qui pourrait mettre sa petite troupe dans le plus grand péril et il s'avance jusqu'au bout du village, au point stratégique où il redoute une attaque inopinée. Juste à ce moment il tombe dans une embuscade, essuie sans reculer d'un pas, trois salves de mousqueterie et il est grièvement blessé. Il a du moins la satisfaction de voir deux cents Prussiens qui l'avaient assailli, battre en retraite au moment où le bruit de la fusillade lui amenait du renfort. La médaille militaire lui fut donnée pour ce fait d'armes.

Tel le sergent Lépine se montre ici audacieux jusqu'à la témérité d'une belle crânerie et d'un sang-froid extraordinaire en face du danger, tel nous le retrouverons au premier rang, dans les circonstances les plus difficiles de sa carrière. A la paix, M. Lépine rentre à Lyon et y exerce la profession d'avocat jusqu'en 1877.

Puis il rentre dans l'administration et en gravit rapidement les premiers échelons. Il passe successivement par les sous-préfectures de La Palisse, Montbrison, Langres et Fontainebleau. En 1885, il est Préfet de l'Indre. Le 26 novembre 1886, il est nommé au secrétariat général de la Préfecture de la Loire, où il se signale encore par un acte de courage. Le 16 décembre 1892, un coup de grisou au puits de la manufacture coûtait la vie à 73 mineurs et jetait la consternation dans Saint-Etienne.

M. Lépine prend place dans la première benne descendue au secours des victimes et parcourt les galeries incendiées empestées encore d'un air méphitique. C'est à cette occasion qu'il reçut la médaille d'or de sauvetage, qu'il porte volontiers plus souvent que d'autre décorations.

En 1893, M. Lépine est Préfet de la Seine-et-Oise, mais il ne reste à Versailles que quelques jours. Il est nommé Préfet de Police en remplacement de M. Lozé, démissionnaire, le 11 juillet 1893. Et depuis, il est à son poste. En 1897, il fut nommé gouverneur général de l'Algérie. Mais son absence fut de courte durée. Il fut réintégré dans ses fonctions, à la demande du ministère qui venait de se constituer.

En 1900, devant le marasme des petits fabricants de jouets et d'articles de Paris, dû à la concurrence étrangère, le Préfet Lépine prend l'initiative de créer en 1901 un concours-exposition et c'est à partir de là, que notre Association a pris naissance. Le Préfet Lépine, notre Président d'Honneur nous a assuré toute sa vie durant de son appui auprès des pouvoirs publics et nous a facilité les démarches administratives. (...)

Constantin Caroni

Adhésion A.I.F.F. et Abonnement à Invention Magazine

Numéro de carte :

(en cas de renouvellement)

A rappeler dans toutes correspondances

Nom et prénom (Last and first name) _____
 Date de naissance (Birth date) _____
 Société (Company) _____
 Entreprise artisanale (Handy-craft) _____
 N° R.C. (Registration) _____ N° R.M. (Name reg) _____
 Adresse (Address) _____
 Code postal _____ Ville _____
 Téléphone _____ Fax _____ Portable _____
 E-Mail _____
 Profession _____

Le renouvellement des cotisations s'effectue à l'année civile et non aux dates anniversaires d'adhésion.
 Le rappel vous sera adressé au début janvier de chaque année.

(1) Cotisation et abonnement à Invention Magazine

Membre actif (Fellow) / inventeur (inventor)	47 € + 30 € =	77 € <input type="checkbox"/>	DON	<input style="width: 50px;" type="text"/>	€
Membre bienfaiteur (Bénéfactor)					
Inventeur pré-série (inventor pre-production)	157 € + 30 € =	187 € <input type="checkbox"/>			
Artisans, syndicats					
Ets publics (Craftsmen association)	200 € + 30 € =	230 € <input type="checkbox"/>			
Industries, sociétés (Society)	550 € + 30 € =	580 € <input type="checkbox"/>			

Les donateurs et bienfaiteurs recevront un reçu de la valeur du don, leur permettant la déduction fiscale.

LA REVUE **invention** EST L'ORGANE DE PRESSE OFFICIEL DU CONCOURS LÉPINE
 Parution de 6 numéros (6 issues)

Abonnement annuel seul : France : 36 € - Etranger (foreign) et départements d'outre-mer : 42 €

(1) Mettre une croix dans la case correspondante (Check with (x) in the appropriate space)

Primant la fidélité, notre Conseil d'Administration a décidé une nouvelle règle applicable dorénavant, depuis notre 90^{ème} anniversaire, tout membre associé qui cessera de cotiser sera immédiatement et définitivement exclu de l'A.I.F.F. et de ses avantages. Il ne pourra, en aucun cas, être réinscrit ou réintégré à l'Association et sera également définitivement interdit d'exposer ou de faire exposer dans toutes nos manifestations.

Demande accompagnée de votre règlement (Please send it back to us with your payment)

Règlement (means of payment) _____ Fait à (in) _____ Le (date) _____
 Signature